



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SNCF

Question écrite n° 103186

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les nouveaux désagréments que connaissent certains usagers de la SNCF utilisant les automates et non les guichets. En effet, leur cartes de paiement sont refusées car n'étant pas gérées par lesdites bornes, ce qui les conduit à embarquer à bord des trains sans billet, et donc d'être potentiellement en situation de fraude. Ces nouveaux éléments ternissent l'image du service public ferroviaire, seuls 58 % des usagers, soit moins de 6 sur 10, sont satisfaits des services de la SNCF, selon la dernière enquête de satisfaction de l'UFC-Que Choisir, intitulée « Les nuages s'amoncellent ». Elle souhaiterait donc connaître les mesures susceptibles d'être prises pour remédier à ce nouveau problème.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103186

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 février 2017](#), page 1607

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)